

Thème n°4	Objet de travail conclusif	Jalon	Dossier ressources
Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques.	La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection	<i>La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais</i>	Le patrimoine minier du Nord-Pas de Calais : typologies et diversités
Auteur	Marie Patou, chargée de mission Patrimoine-Education, Mission Bassin Minier		

1

Le patrimoine minier du Nord-Pas de Calais : typologies et diversités

- I. **Le système minier**
- II. **L'empreinte des compagnies minières et des Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais (HBNPC)**
- III. **Le patrimoine minier en chiffres et en cartes**
- IV. **Les différentes typologies**

Le patrimoine technique

- Les fosses d'extraction*
- Les chevalements*
- Les terrils*
- Les cavaliers*
- Les étangs d'affaissement*

Le patrimoine social

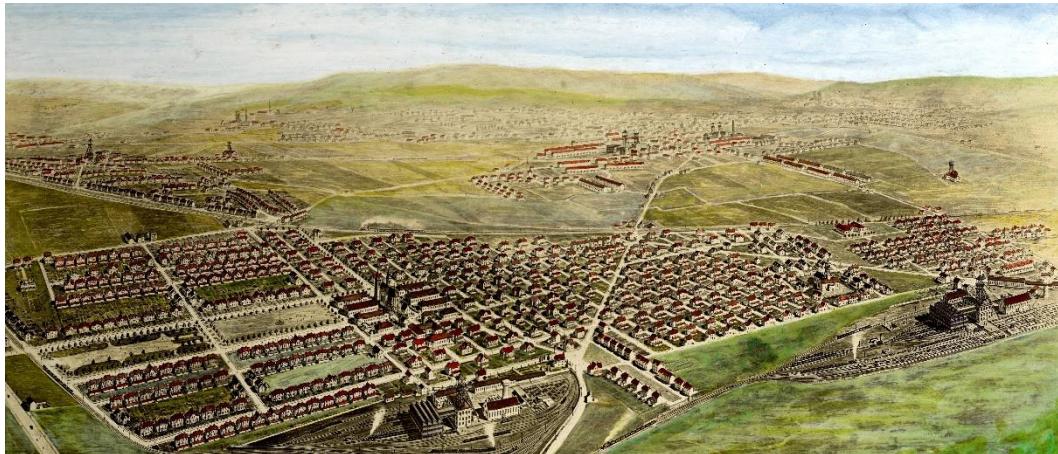
- Les cités minières*
- Les équipements collectifs*
- Les équipements administratifs*

Le patrimoine paysager

Le Bassin minier est le fruit d'une combinaison de facteurs : nature du gisement, évolution des techniques et des modes de transport, législations nationales, rôle des entrepreneurs et puissance des capitaux, gestion de la main d'œuvre, histoire de l'habitat ouvrier, sécurité et santé des hommes... Associée à l'ensemble de ces facteurs, l'organisation de l'exploitation, « fosse-terril-cité », a mis en espace l'activité charbonnière sur une grande étendue et a laissé un patrimoine dense, multiple et extrêmement diversifié.

- I. **Le système minier**

Dès le début du 19e siècle, la logique industrielle « fosse-terril-cité » s'est imposée comme unique schéma de développement du Bassin minier. Industrie de main-d'œuvre, la mine a réclamé de plus en plus d'effectifs au fil de la découverte de nouveaux filons et de l'intensification de la production. Les fosses d'extraction se sont multipliées, reliées entre elles par les cavaliers (chemins de fer) permettant le transport du charbon vers les lieux de dépôt et d'expédition : gares ferroviaires et gares d'eau. Aux abords immédiats des fosses ont été édifiés les terrils et les cités ouvrières. Ces ensembles miniers se sont développés en surface sur tout le territoire, d'est en ouest, en suivant l'orientation du gisement en sous-sol. Au sein de ces ensembles miniers se dégagent aujourd'hui plusieurs typologies de patrimoine : technique, social et paysager.



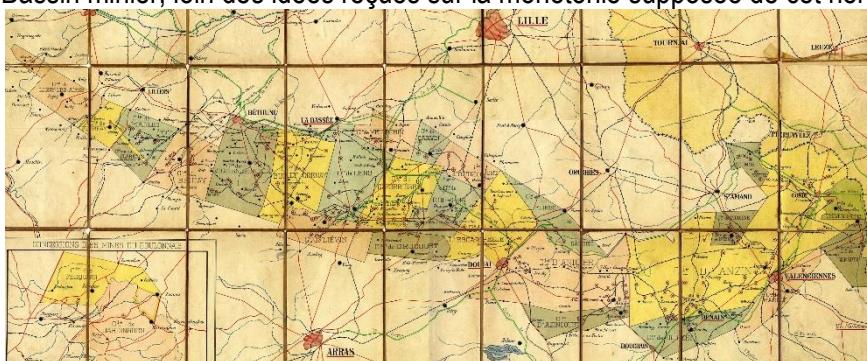
*Vue d'ensemble des fosses n°11, 16, 3 et 9 de la Société des mines de Lens vers 1920.
A chaque fosse sa ou ses cité(s). ©Centre Historique Minier Lewarde (prêt ANMT)*



*Illustration du système minier aujourd'hui : fosse n°9-9bis, terril n°110 et cité Declercq à Oignies.
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier*

II. L'empreinte des Compagnies minières et des HBNPC

De 1720 à 1944, les compagnies minières privées se sont partagées une ressource et un territoire, divisant celui-ci en plusieurs bassins autonomes. Si la logique « fosse-terril-cité » reste la même pour toutes, chacune de ces compagnies a développé, au sein de sa concession, sa propre identité architecturale et urbaine, des fosses aux cités minières. En 1946, la Nationalisation des charbonnages et la création des Houillères du Bassin du Nord-Pas de Calais (HBNPC) introduisent une nouvelle forme architecturale et urbaine, donnant aux bâtiments de production et aux logements un style moderne caractéristique. Ces différentes politiques sont à l'origine de la richesse et la diversité exceptionnelles du patrimoine du Bassin minier, loin des idées reçues sur la monotonie supposée de cet héritage.



*Les différentes compagnies privées du Bassin minier et leurs « territoires »
©Centre Historique Minier Lewarde (prêt ANMT)*



Le style de la compagnie des mines d'Anzin alterne briques silico-calcaires et briques vernissées turquoise ou rouges.
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



3

Le style de la compagnie des mines d'Aniche repose sur l'utilisation de la brique blanche, permettant la création de motifs extrêmement variés. ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

III. Le patrimoine minier en chiffres et en carte

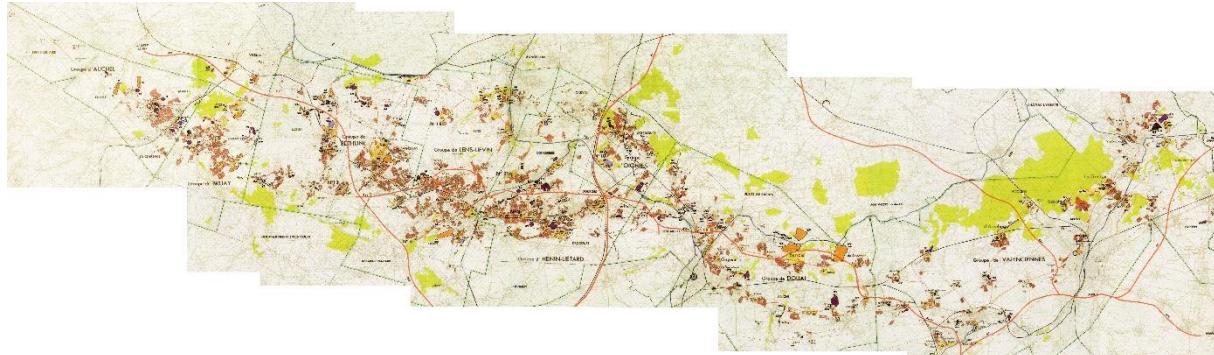
Mené entre 2003 et 2008 dans le cadre de la démarche de candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial, le travail de recensement des éléments issus de l'héritage minier a permis pour la première fois depuis le début des années 1960 d'en avoir une vision globale et de mesurer l'impact réel des destructions consécutives à l'arrêt de l'exploitation minière. Sans surprise, ce sont les fosses de production qui ont davantage disparu du paysage. Néanmoins, une comparaison même rapide entre la carte des infrastructures (production et sociale) des HBNPC en 1961 avec la cartographie du patrimoine minier de 2008 laisse apparaître une très belle permanence de l'héritage (Cf. page suivante).

Les chiffres du patrimoine minier en 2008

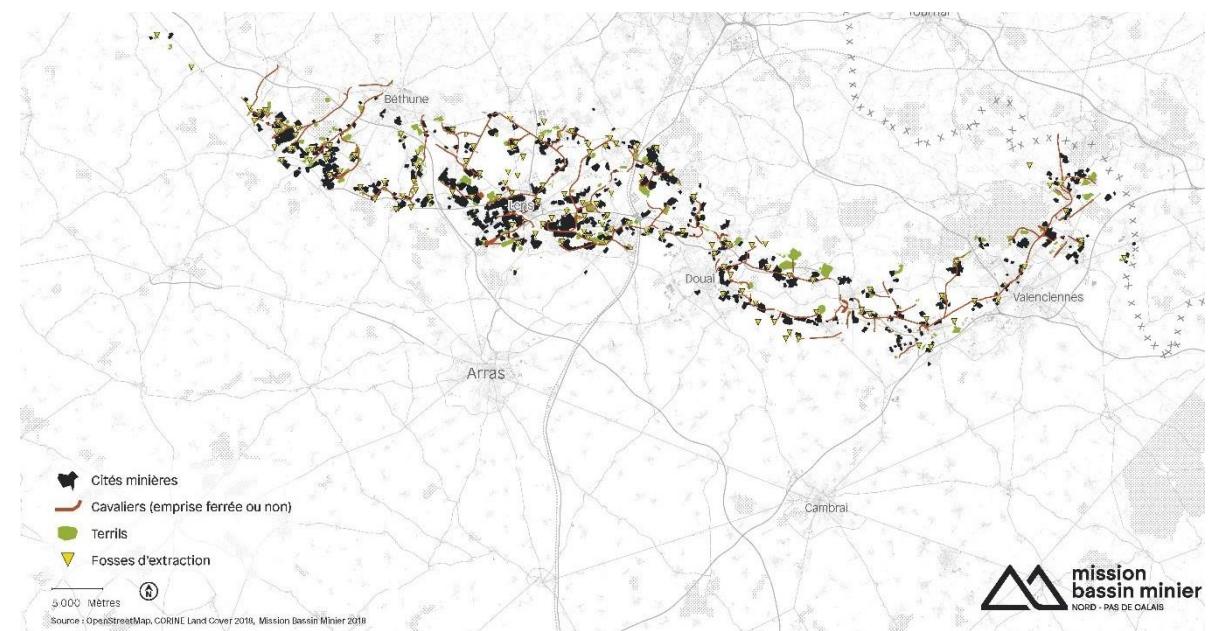
- Environ une centaine de bâtiments de fosse isolés
- 4 fosses d'extraction quasi-complète
- 21 chevalements
- 225 terrils
- Une dizaine d'étangs d'affaissement
- 563 cités minières
- 241 équipements de Société de Secours Minière (santé)
- 57 édifices religieux
- Une soixantaine d'équipements collectifs (salle des fêtes, écoles, stades, sièges...)
- 209 kilomètres de chemins de fer

Cela représente environ **1200 éléments de patrimoine minier** recensés sur près de **150 communes** et sur une étendue d'environ **100 000 hectares**. Soit une estimation de 65 % du patrimoine ayant existé dans les années 1950-1960.

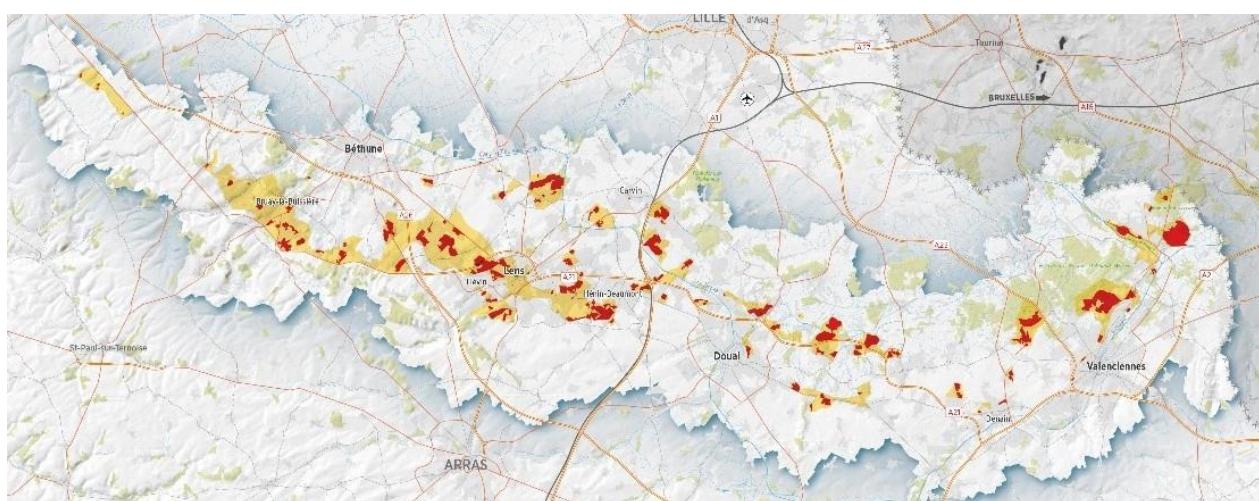
Attention, beaucoup de manuels scolaires et d'articles scientifiques récents ont confondu les données et la cartographie du périmètre du Bassin minier Patrimoine mondial avec celles du patrimoine minier du Nord-Pas de Calais global. Ils ont même parfois confondu une carte touristique (avec sélection des éléments les plus emblématiques) avec une carte générale du patrimoine minier. Pour rappel, le Bassin minier Patrimoine mondial est un échantillonnage représentant 25 % du patrimoine restant. La réalité patrimoniale du territoire est beaucoup plus étendue et diversifiée.



Carte des infrastructures HBNPC en 1961. ©Centre Historique Minier Lewarde (prêt ANMT)



Carte du patrimoine minier du Nord-Pas de Calais en 2008. Pour des raisons d'échelle (pour un A4), seules les grandes typologies fosse, terril, chemin de fer et cité sont cartographiées. ©Mission Bassin Minier



Périmètre du Bassin minier Patrimoine mondial (en rouge). ©Mission Bassin Minier

IV. Les différentes typologies de patrimoine

Le patrimoine technique

Les fosses d'extraction

L'organisation de l'exploitation minière a déterminé une organisation spatiale rigoureuse du travail, à partir et autour des *carreaux de fosse*¹. Ce patrimoine a particulièrement souffert des destructions consécutives à l'arrêt de l'exploitation et les ensembles homogènes ne subsistent que sur un petit nombre de sites. Néanmoins, le patrimoine subsistant permet de retracer 140 ans d'évolution des techniques d'extraction et de l'architecture industrielle, depuis la fosse de La Sentinelle près de Valenciennes (1824) à la tour de concentration de la fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle (1960). Une centaine de vestiges est aujourd'hui recensée. Parmi eux émergent quatre grands sites qui assurent une parfaite lecture technique de l'exploitation du charbon : fosse du 11-19 à Loos-en-Gohelle, fosse n°9-9bis à Oignies, fosse d'Arenberg à Wallers-, fosse Delloye -Centre historique minier à Lewarde.



La fosse de la Sentinelle (1824), transformée en église en 1854, La Sentinelle.



La fosse Mathilde à Denain (1831), modifiée en 1854 pour les besoins de l'extraction.



La pompe à feu (1826) de la fosse du Sarteau à Fresnes-sur-Escaut.

© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



La fosse n° 11-19 (1924 et 1960) à Loos-en-Gohelle



La fosse n°9-9bis (1934) à Oignies.

©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

¹ Sites d'exploitation. « Carreau de fosse » est une terminologie propre au Bassin du Nord- Pas de Calais.



La fosse d'Arenberg (1902 et 1961) à Wallers



La fosse Delloye (1931), Centre Historique Minier, Lewarde

6

©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Directement associés, 21 chevalements ont survécu. Certains sont encore intégrés à leur bâti. Les autres, désolidarisés de leurs bâtiments, ont été conservés pour leur valeur symbolique et viennent rappeler l'emplacement d'anciens sites miniers aujourd'hui disparus. Cette série de chevalements exprime, à travers leurs matériaux de construction, leurs dimensions et leurs styles qui relèvent à la fois de conceptions techniques et architecturales, les diverses étapes historiques du Bassin minier : chevalements à poutrelles à treillis rivetées (fin 19e siècle -1939), chevalements en béton (années 1920), chevalements à poutrelles à âme pleine (à partir de 1946), tours d'extraction (années 1960).



Chevalement du 3bis à Liévin



Les trois chevalements de la fosse d'Arenberg à Wallers



Chevalement Dutemple à Valenciennes

© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France

Les terrils

Quant aux terrils², ils sont les symboles du Bassin minier. L'impact paysager et environnemental de ces montagnes artificielles, aux formes variées et aux volumes impressionnantes, est, en territoire de plaine, considérable. Il existe diverses formes de terrils répondant techniques d'édification propres à chaque époque : terrils plats, terrils coniques, grands terrils modernes, coniques et à plateaux. Le Bassin minier a compté jusqu'à près de 350 terrils. Il en reste actuellement environ 200. Ces terrils sont soit intacts, et parfois spontanément réappropriés par la nature, soit exploités et aménagés en zones de loisirs notamment.

² Le terril est constitué par l'accumulation de résidus miniers composés principalement de schistes, et en plus petite quantité, de grès carbonifères et de résidus divers.



Le terril 14 à Auchel.



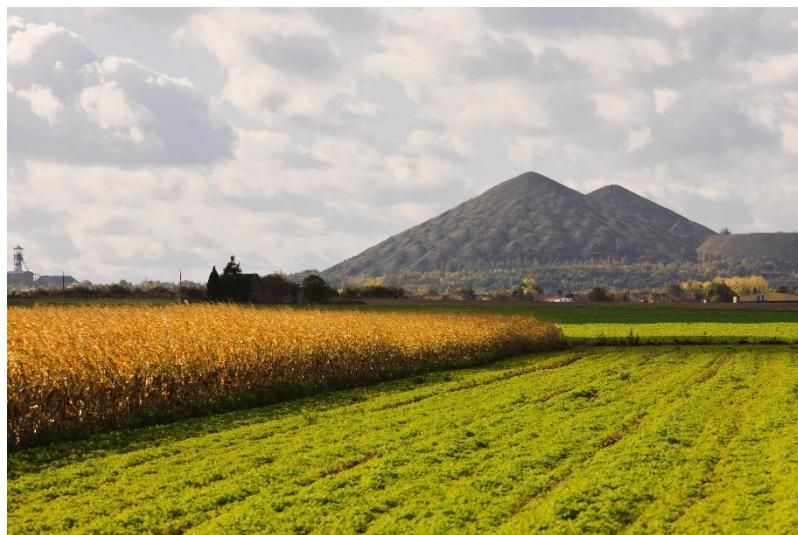
Le terril 93 à Harnes.



Le terril 98 à Estevelles



Les terrils 58 et 58 à Mazingarbe



Les terrils jumeaux de Loos-en-Gohelle

© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France

Les cavaliers

L'exploitation minière s'est également accompagnée d'un développement intense de réseaux de distribution et de commercialisation du charbon, qu'il s'agisse des voies ferrées appelées des « cavaliers », des gares ou des rivages aménagés. Au même titre que les fosses et les terrils, ces infrastructures de transport ont façonné le paysage.



Tronçon de cavalier à Haveluy



Cavalier à Douvrin



La gare de Lens en forme de locomotive et ses fresques en mosaïque

© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



Les étangs d'affaissement

L'exploitation minière a profondément modifié l'hydrographie du Bassin minier et a introduit un nouvel élément structurant dans le paysage : l'étang d'affaissement. Dans le premier cas, le sol est fragilisé par les galeries d'exploitation en sous-sol et s'affaisse progressivement. Les eaux du fond remontent à la surface et donnent naissance à une étendue d'eau. Autre cas de figure, l'étang naît de l'enfoncement progressif d'un terril provoquant la remontée de la nappe phréatique.



L'étang de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut

© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



La Mare à Goriaux à Raismes et Wallers

Le patrimoine social

Le patrimoine technique a engendré, solidairement et en étroite continuité, l'inscription au sol d'un autre patrimoine : l'habitat minier. Le Bassin minier se distingue en effet par l'abondance et la diversité des créations patronales dans le domaine des habitations ouvrières et de leurs équipements collectifs. Cet habitat offre une lecture unique de l'importance des hommes et des idées dans l'émergence d'un habitat social, des années 1800 à l'avènement de la Charte d'Athènes au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Sur 150 ans (1820-1970), les modèles, les styles architecturaux et les formes urbaines n'ont cessé de se diversifier. Le Bassin a compté jusqu'à près de 700 cités. Aujourd'hui, l'ensemble représente 70 000 logements répartis sur 563 cités, dans plus de 130 communes et accueille environ 200 000 habitants.

Les cités de corons (1800-1890)

Le coron constitue la première génération d'habitat ouvrier. Sa caractéristique est la construction de logements en bande. Avec le temps, les premiers corons de quelques dizaines de mètres de long se transforment en « barreaux » s'étirant fréquemment sur plus d'une centaine de mètres.



Cité de la parisienne à Drocourt. ©Ph.Frutier/Altimage



Le coron des 120 à Anzin et Valenciennes.
© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



Coron de la cité des Electriciens à Bruay-La-Buissière ©Antéale

Les cités pavillonnaires (1890-1939)

Ces cités pavillonnaires reposent majoritairement sur deux principes de fragmentation : la maison jumelle de deux logements et le regroupement de quatre logements. Les plans de ces cités sont conçus selon un plan orthogonal qui structure l'implantation des constructions. Géométrie, symétrie, rationalisme restent les mots d'ordre. La largeur et les grandes perspectives des rues, l'espacement entre les maisons et la place accordée aux jardins donnent aux cités pavillonnaires un aspect résidentiel.



La cité n°10 à Sains-en-Gohelle © P.Frutier-Altimage



La cité des Provinces à Lens © Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



La cité des Acacias à Condé-sur-l'Escaut. © JP-Mattern-CHM



La cité des fleurs à Bruay-La-Buissière.
© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France

Les cités-jardins (1904-1939)

Concernant les cités-jardins, la Société des Mines de Dourges ouvre la voie. Dès 1904, elle est la première à construire en France des cités sur ce modèle : la cité Bruno ancienne à Dourges. Les cités-jardins apportent de nouvelles formes urbaines, une attention accrue est portée aux espaces extérieurs et au cadre de vie du mineur en général. Les cités rompent avec la rigueur des cités pavillonnaires grâce à l'introduction de voiries courbes et d'un environnement vert et paysager ; le quadrillage homogène est remplacé par un tracé courbe qui met en valeur des perspectives. Les voies se bordent d'arbres et des espaces publics, des squares, des jardins populaires sont généreusement plantés.



La cité du Pinson à Raismes. © Ph.Frutier-Altimage



La cité Foch à Hénin-Beaumont
© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



Cité Bruno ancienne à Doures
©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier



Cité de la Clochette à Douai
© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France

11

Les cités modernes (1946-1970)

Pour pallier le manque d'habitations sont construits des logements en brique dont la construction se normalise, s'épure et tous les ornements disparaissent. En 1954, de manière à accélérer le processus de construction, les Houillères adoptent le procédé « Camus » (panneaux de béton préfabriqués). Il en existe deux types : les Camus hauts (à partir de 1954) et les Camus bas (à partir de 1959).



La cité de l'hôpital à Fouquières-lès-Lens.
© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



Camus haut à Annay-sous-Lens.
© Mission Bassin Minier

Les équipements collectifs

Dès la fin du 19^e siècle, les compagnies ont construit de nombreux équipements au sein des cités, afin « d'offrir » aux mineurs et à leurs familles tous les services dont ils pouvaient avoir besoin. Les Compagnies, puis les HBNPC, ont ainsi construit divers types d'édifices qui ont accompagné les impératifs de logement : écoles mais aussi églises, hôpitaux et salles des fêtes, équipements sportifs ...



Ecole de la cité des Provinces à Lens



Ecole ménagère de la cité d'Arenberg à Wallers
© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



Eglise Saint-Théodore de la cité n°9 à Lens
© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



Dispensaire de Société de Secours Minière à Grenay. © SRMH2008

12

L'ensemble du patrimoine bâti évoque également la présence d'une population ouvrière qui a travaillé et vécu en ces lieux : culture du travail, solidarité, convivialité, sociabilité, pratiques de loisirs. Il porte également l'héritage de l'immigration : hommes et femmes de 29 nationalités sont venus travailler dans le Bassin. C'est aussi la formation de grands syndicats de mineurs et les grands mouvements de grève qui ont contribué à l'évolution du droit français du travail.



Maison syndicale de Lens. ©Jean-Michel ANDRE-Mission Bassin Minier

Les équipements administratifs

Les Compagnies ont fait construire divers équipements pour leurs propres besoins de fonctionnement et d'administration : leurs Grands Bureaux de prestige. Comme pour les églises, des architectes édifient de majestueux bâtiments, reflets de la puissance financière des compagnies. L'architecture est particulièrement soignée : les hauteurs et les volumes donnent à ces édifices un aspect monumental et imposant.



Grands Bureaux de la Société des mines de Lens à Lens.



Grands Bureaux de la Société Houillère de Liévin à Liévin
© Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France

Le patrimoine paysager

L'empreinte minière a pris des formes différentes en fonction du socle topographique et des spécificités naturelles, agricoles ou urbaines. Le caractère minier s'affirme plus ou moins au sein des paysages et la traversée du Bassin minier d'est en ouest ou du nord au sud, propose autant d'ambiances différentes. Il est ainsi possible de passer aisément d'un espace très urbain, à une plaine où les cultures s'étendent à perte de vue, ou bien encore, d'un espace très boisé à une vallée densément urbanisée et industrialisée.

13



Site minier de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut, la mine et l'eau. © Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



Site minier de Sabatier à Raismes, la mine et la forêt. © Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



La mine et la ville depuis les terrils 84 et 101 à Hénin-Beaumont et Rouvroy. © Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France



Fosse n°11-19 à Loos-en-Gohelle, la mine et la campagne. © Hubert Bouvet- Région Hauts-de-France

Quelques documents iconographiques présentés viennent du fonds d'archives du Centre Historique Minier de Lewarde (CHM). Leur utilisation est exclusivement possible dans le cadre de séances de travail en classe. Pour toute autre utilisation et/ou pour les obtenir en meilleure résolution, contacter directement le Centre de ressources documentaires du musée. Quant aux photographies professionnelles et aux cartes, elles sont également utilisables en classe mais, pour tout autre utilisation, en raison des droits d'auteur, elles ne sont pas cessibles à des tiers et sont soumises à autorisation.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



Cette publication est la synthèse du dossier de candidature du Bassin minier au Patrimoine mondial (1500 pages). Elle permet de découvrir les raisons de l'inscription et toute la richesse du patrimoine et des paysages miniers.

Fichier PDF de 70 pages très illustré et documenté.

<https://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2015/03/Synth%20se-du-dossier-dinscription.pdf>



Très synthétique, ce livret de découverte reprend les contenus de l'exposition itinérante « Bassin minier Patrimoine mondial ».

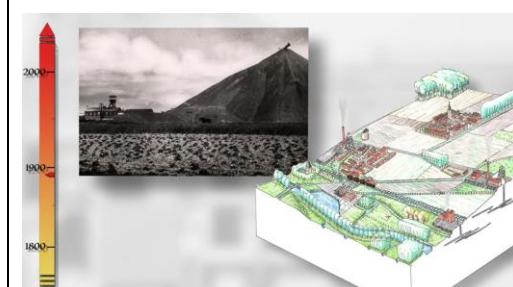
Fichier PDF de 12 pages illustré et documenté.

<https://bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2022/05/Livret-17x24-1.pdf>



Site internet de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, chapitre « un patrimoine varié ».

<https://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/un-patrimoine-varie/>



Trois siècles d'évolution du paysage minier en film d'animation (10 mins).

<https://www.youtube.com/watch?v=XeS6lelwFA>